



Montceau-les-Mines le 05/01/11

Collectif de Défense des  
C.H.Montceau -le Creusot

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ainsi qu'à votre famille, au nom de notre Collectif, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année nouvelle et vous invite à participer à notre prochaine réunion qui aura lieu le **samedi 15 janvier à 9 H salle de la section du PCF 10 rue d'Autun à Montceau en raison de l'indisponibilité ce jour de toutes les salles municipales de la commune sans exception.**

Hélas, en matière de Santé et dans tous les domaines, nous n'en sommes qu'au tout début des objectifs gouvernementaux qui consistent à en finir avec le principe de l'égalité des soins pour tous et dans tous les domaines, comme vous pourrez le constater dans ce qui suit, que seul le secteur public permet d'assurer sans discrimination de revenus.

Bien sûr le processus de mise en œuvre de sa destruction se réalise progressivement dans la plus « grande discrétion ». C'est à dire sans informations vraies aux populations et aux personnels de santé pour nuire à toute mobilisation et solidarité combattives. Sauf si vous pouvez aller-et si vous en avez les moyens financiers- rechercher des explications dans les textes de lois, de décrets, d'ordonnances et arrêtés qui sont accessibles sur l'internet. C'est donc à partir de lui et de leurs lectures que nous fondons nos analyses dont nous faisons état à chacune de nos réunions. La presse y est toujours invitée mais le Journal de SetL n'en tire que des comptes-rendus trop succincts qui ne rendent pas compréhensibles nos analyses du fond national pour aller à la forme qu'elles prennent localement, départementalement et régionalement. Par ailleurs il ne nous passe aucun de nos communiqués autre que ceux qui annoncent nos réunions. Mais par contre Montceau-News nous accorde une bonne audience qui a permis récemment l'ouverture d'un large échange de vue dont nous ne pouvons que nous féliciter. Mais dans le même temps nous avons constaté combien il manque chez certains intervenants une absence de discernement quant à situer la responsabilité des choix politiques qui sont en vérité la seule cause réelle des problèmes rencontrés par nos hôpitaux publics de proximité, dans le but de freiner toute prise de conscience nécessaire à une action du « tous ensemble » pour exiger les vraies solutions.

Citons quelques principaux de ces textes d'orientation de ces choix parmi les plus récents à commencer par la loi Hôpitaux-Patients-Santé-Territoires (HPST) avec la mise en place des Agences Régionales de la Santé(ARS) dont le rôle autoritaire ne différencie plus le secteur public de celui privé sinon pour privilégier ce dernier. Le très récent recueil des actes administratifs de cette ARS de Bourgogne. La création des Communautés de Territoires (CHT) dont les objectifs sont en voie d'être finalisés pour la Bourgogne sous peu de mois. Le rapport Attali sur la réforme de la dépendance des personnes âgées. Le projet de loi cadre sur la psychiatrie. L'arrêté de l'ARS de Bourgogne qui supprime un territoire sanitaire en S et L et un dans l'Yonne. Vient de sortir le rapport sur « l'avenir du régime minier » d'Yves Bur député UMP du Bas Rhin missionné par Mme Bachelot qui annonce en réalité sa mise à mort et la fin de la gestion de ses œuvres par les mineurs dont les bienfaits rejaillissent sur l'ensemble des populations de notre Bassin Minier et même bien au-delà. Une ordonnance de cette même Mnisre de la Santé que les laboratoires d'analyses pour subsiter devront passer une certification atreignante tendant à faire en sorte qu'il n'en subsiste que un à deux par département. Les infirmières ne seront plus autorisé à prélever que si elles sont formées par ces laboratoires où les prélèvements sont réalisés. Ceux à domicile seront interdits. Les Centres de Santé municipaux ou associatifs en difficultés financières sont en dangers alors qu'ils jouent leur rôle comme outil d'orientation au bénéfice des populations. Un nouveau Schéma de l'Organisation Sanitaire

.../...

(SROS) est en cours d'élaboration, quelle « mauvaise surprise » nous réserve-t-il ? Que cache la réduction des crédits de 20 % en 2010 et de plus de 20% en 2011 pour le CH de Chalon ?

Maintenant revenons à la situation de nos deux centres hospitaliers, si tant est que l'on s'en ait éloigné, leur condamnation par étapes s'inscrit dans le processus général antisocial que je viens d'esquisser. Au vu des tergiversations suspectes de l'intersyndicale pour ne pas rassembler et agir en urgence, alors qu'elle prévoit qu'il pourrait bien y avoir 200 emplois de supprimés, en se contentant de nous renvoyer à la potion magique de la construction d'un illusoire nouveau CH public qui ne verra jamais le jour dans les conditions de la politique actuelle toute tournée vers la privatisation de l'offre de soins. Nous amène à poser la question : ne se prépare-t-elle pas ainsi à accepter les suppressions d'emplois exigées par le coordonateur comme elle l'a déjà fait une première fois en 2009 ? Autre question qu'est-ce qui empêche les responsables de l'intersyndicale et les principaux élus politiques d'accepter de rencontrer notre collectif pour échanger nos points de vue et même de le faire publiquement ? Ne sommes nous pas en droit de nous interroger :- ou bien ces principaux responsables syndicaux et les élus politiques les plus importants très silencieux ignorent tout des textes de lois dont ceux ci-joints cités en référence ? Et ça nous n'y croyons pas ! -Ou bien ils se rendent complices de la politique antisociale actuelle et tentent de dévoyer le mécontentement dans des impasses pseudo-revendicatives ?

Nous reviendrons plus en détail à notre réunion sur tout ce qui est ici contenu dans ce texte et qui pourra servir de base à la rédaction de notre petit journal que nous souhaitons diffuser à la population des deux bassins d'emplois de Montceau et le Creusot. Et qui se voudra être aussi un appel à la mobilisation générale et à l'adhésion à notre Collectif dont la raison d'exister est plus que jamais indispensable à un rassemblement combattif.

Je vous joins la carte 2011 de notre Collectif en vous proposant de ré adhérer en adressant à Maurice Gagnard 31 rue du Bois Malterre 71300 Monceau- les - Mines un chèque libellé au nom de **CODEF CH MC accompagné du talon de la carte dont le montant est au minimum de 10 euros.**

Comptant sur votre participation à notre très importante réunion du samedi 15 janvier à 9 H je vous adresse mes cordiales salutations.

Pour le Collectif, le Président

Maurice Gagnard